



Le Sommet: une chance pour la Suisse



L'organisation du Sommet 2010 à Montreux: une chance pour la Suisse. Une magnifique occasion de redorer son blason après les pénibles péripéties de UBS, de la Libye et des minarets. Une manière intelligente de retrouver une (bonne) place dans le concert international. Une vitrine qui ne peut s'avérer que bénéfique pour la politique extérieure de la Confédération.

Car la Francophonie, c'est aussi - avant tout, diront certains - une zone d'influence dont notre pays a besoin pour faire aboutir ses initiatives et faire élire ses candidats tant dans le cadre de l'ONU, que de l'Union européenne ainsi que du Conseil de l'Europe.

En offrant l'hospitalité aux représentants des 70 chefs d'Etat et de gouvernement réunis sous la bannière de la Francophonie, le Conseil fédéral a réalisé un superbe coup gagnant.

Les mentalités évoluent et c'est heureux. On se souvient de la frilosité de nos autorités il y a un quart de siècle, pour qui la Francophonie était sujet tabou. La Suisse avait, dans un premier temps, ignoré le 1^{er} Sommet en 1986. Pour répondre aux récriminations provenant de la Romandie, elle avait été contrainte d'accomplir un timide pas en avant en demandant un strapontin d'observateur. Avant de prendre plus tard le train en marche. Idem pour l'adhésion à l'Agence de la Francophonie intervenue en 1996 seulement.

Aujourd'hui, militer au sein de la Francophonie signifie pour la Suisse l'appartenance à un vaste réseau qui va de l'Europe à l'Amérique du Nord en passant par l'Afrique, le Moyen-Orient et les Antilles.

La Francophonie ouvre aux Suisses et aux Suissesses de nouvelles possibilités de rayonnement international dans les domaines de la langue et de la culture, de la politique, de l'économie, des nouvelles technologies, de la coopération.

Par le Sommet 2010, notre pays contribue à la construction d'une Francophonie basée sur la diversité culturelle, la promotion du français, de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme.

Jean-Pierre Molliet

Alouette

Association suisse des journalistes de langue française

www.francophonie.ch

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage se retrouveront du 22 au 24 octobre en Suisse. Trois mille délégués attendus

Montreux accueillera le Sommet

«En route vers le Sommet.»

C'est le label choisi pour sensibiliser les Suisses au 13^e Sommet de la Francophonie par des actions et manifestations qui débiteront dès le 19 mars dans le cadre de la Semaine de la Francophonie. Alouette se joint à la démarche en donnant la parole à l'ambassadeur Jean-François Paroz, commissaire pour l'organisation de ce rendez-vous international.

Quelle est votre définition du Sommet?

«Le Sommet de la Francophonie réunit, tous les deux ans, les chefs d'Etat et de gouvernement des 70 Etats membres, associés ou observateurs, de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il est l'instance suprême de l'Organisation, qui fixe les orientations de son action et donne la possibilité aux dirigeants des pays ayant le français en partage de se concerter sur les grandes questions d'actualité. Ce rendez-vous politique est également un lieu de rassemblement pour tous les opérateurs et les membres des réseaux associatifs et professionnels de la Francophonie. Quelque 3000 délégués et participants, dont 600 à 700 journalistes, sont attendus.»

Le choix de la Suisse et de Montreux?

«Le 13^e Sommet de la Francophonie devait se tenir à Madagascar, pays qui avait été désigné lors du 12^e Sommet, à Québec, en octobre 2008. Toutefois, en avril 2009, Madagascar a été suspendu de l'Organisation à la suite d'un coup d'Etat. Les autorités du Canada, pays qui exerce actuellement la présidence de la Francophonie, se sont tournées vers la Suisse pour examiner



Jean-François Paroz, ambassadeur, commissaire pour l'organisation du 13^e Sommet.

si notre pays ne pourrait pas proposer une candidature de remplacement, permettant à la Francophonie de tenir son 13^e Sommet dans un cadre favorable, en une année où l'Organisation célèbre le 40^e anniversaire de son Acte fondateur, la Convention de Niamey de 1970. Montreux a été choisi, parmi d'autres villes, en raison de la qualité de ses infrastructures et pour les possibilités qu'offre la ville d'y tenir un Sommet convivial.»

Parlez-nous des structures de l'organisation

«Le Conseil fédéral a défini, en septembre 2009, la structure d'organisation du 13^e Sommet. Celle-ci prévoit, d'une part,

un Comité national d'organisation, qui est l'organe politique réunissant les principaux acteurs pour l'organisation du Sommet, à savoir les départements fédéraux concernés, les représentants des autorités des cantons de Vaud et Genève et des villes de Montreux et Lausanne, ainsi que le président de la Délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Outre cet organe de supervision politique des préparatifs du Sommet, le secrétariat d'organisation, que je dirige, réunit en cinq groupes de travail tous ceux qui sont associés aux préparatifs opérationnels du Sommet.»

La Suisse trouve-t-elle des avantages à abriter le Sommet?

«L'accueil du 13^e Sommet donnera à la Suisse une visibilité internationale considérable et représente une bonne occasion de mettre en valeur nos traditions - y compris notre tradition d'accueil de grandes conférences et d'organisations internationales - nos institutions, notre diversité culturelle et les attraits touristiques et économiques de notre pays et de la région hôte. La Francophonie constitue par ailleurs un cadre d'influence nécessaire au succès de nos initiatives et de nos candidatures au plan international. Elle représente plus d'un tiers des Etats membres de l'ONU et rassemble 15 Etats membres de l'Union européenne et 25 membres du Conseil de l'Europe.»

Qu'attendez-vous des Suisses?

«Qu'ils saisissent cette occasion pour illustrer par la qualité de leur accueil

et de leur mobilisation leur attachement à des valeurs qui sont à la fois les nôtres et celles de la Francophonie: je pense notamment à la promotion de la démocratie et à celle de la diversité culturelle et linguistique. Le 13^e Sommet de la Francophonie se distinguera d'autres grands rendez-vous internationaux par la volonté affirmée d'y favoriser des espaces de rencontre entre les délégués et la population locale, notamment

dans le cadre du Village de la Francophonie qui sera installé autour de la place du Marché couvert, à Montreux, et sur le site du château de Chillon, qui sera un lieu d'expositions et de conférences ouvertes au public. Les autorités cantonales et communales se mobilisent pleinement avec nous autour de cet objectif de convivialité et je ne doute pas que la population s'y associera également.»

www.francophoniemontreux2010.ch
Propos recueillis par Jean-Pierre Molliet

13^e Sommet à Montreux

Le tableau de la chronologie des Sommets se présente ainsi:

1 ^{er} : Versailles, 1986	6 ^e : Cotonou, 1995	11 ^e : Bucarest, 2006
2 ^e : Québec, 1987	7 ^e : Hanoï, 1997	12 ^e : Québec, 2008
3 ^e : Dakar, 1989	8 ^e : Moncton, 1999	13 ^e : Montreux, 2010
4 ^e : Paris, 1991	9 ^e : Beyrouth, 2002	14 ^e : Kinshasa, 2012
5 ^e : Grand Baie, 1993	10 ^e : Ouagadougou, 2004	

L'Organisation internationale de la Francophonie dénombre une population de plus de 803 millions et 200 millions de locuteurs de français de par le monde

L'histoire de la Francophonie

Le terme «francophonie» est apparu vers la fin du XIX^e siècle pour désigner l'ensemble des personnes et des pays utilisant le français. Il acquiert son sens commun lorsque, quelques décennies plus tard, des francophones prennent conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, propice aux échanges et à l'enrichissement mutuel. Des hommes et femmes de lettres seront à l'origine de ce mouvement. Quoi de plus naturel pour une entreprise adossée à l'usage de la langue.

Premiers pas

Des écrivains initient le processus, dès 1926, en créant l'Association des écrivains de langue française (Adelf); suivent les journalistes, regroupés en 1950 au sein de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (aujourd'hui Union de la presse francophone); en 1955, une Communauté des radios publiques francophones est lancée avec Radio France, la Radio suisse romande, Radio Canada et la Radio belge francophone. Cette communauté propose aujourd'hui, avec une audience sans cesse accrue, des émissions communes diffusées simultanément sur les ondes des radios membres, contribuant ainsi au renforcement du mouvement francophone à travers le monde.

En 1960, la première institution intergouvernementale francophone voit le jour avec la Conférence des ministres de l'Éducation (Confémen) qui regroupait au départ 15 pays. Cette conférence ministérielle permanente compte aujourd'hui 41 États et gouvernements membres. Elle se réunit tous les deux ans pour tracer les orientations en matière d'éducation et de formation au service du développement.

Les universitaires s'en mêlent à leur tour en créant, une année plus tard, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, qui deviendra, en 1999, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). L'AUF compte aujourd'hui 677 établissements d'enseignement supérieur et de recherche répartis dans 81 pays. Elle est l'un des opérateurs spécialisés de la Francophonie.

Le mouvement s'élargit aux parlementaires qui lancent leur association internationale en 1967, devenue l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) en 1997. Elle regroupe actuellement 65 parlements membres et 11 observateurs et représente, selon la Charte de la Francophonie, l'Assemblée consultative du dispositif institutionnel francophone.

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Conféjes), créée en 1969, est, avec la Confémen, la deuxième conférence ministérielle permanente de la Francophonie.

du rapprochement des peuples par le dialogue permanent des civilisations.

C'est là tout l'objet de la signature à Niamey, le 20 mars 1970, par les représentants de 21 États et gouvernements, de la Convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Nouvelle organisation intergouvernementale fondée autour du partage d'une langue commune, le français, chargée de promouvoir et de diffuser les cultures de ses membres et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux. Le projet francophone a sans cesse évolué depuis la création de l'ACCT devenue, en 1998, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et, en 2005, l'Organisation internationale de la Francophonie.

Avec l'ACCT, la coopération s'engage dans les domaines de la culture et de l'éducation.

Partenaire depuis le début des années 70 du Fespaco, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Burkina Faso), l'Agence crée en 1988 son Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud qui aura aidé, à ce jour, à la réalisation de 1400 œuvres de cinéma et de télévision. En 1986 est inauguré le premier des centres de lecture et d'animation culturelle – Clac – qui offrent aux populations des zones rurales et des quartiers défavorisés un accès aux livres et à la culture. On en dénombre aujourd'hui 225, répartis dans 18 pays. En 1993, le premier MASA, Marché des arts du spectacle africain, est organisé à Abidjan (Côte

d'Ivoire). Parallèlement, un programme d'appui à la circulation des artistes et de leurs œuvres est lancé, ouvrant les frontières aux créations d'arts vivants: théâtre, danse, musique. En 2001, l'Agence crée un nouveau prix littéraire, le Prix des cinq continents de la Francophonie, qui consacre chaque année un roman de langue française. De grands noms de la littérature francophone s'engagent à ses côtés: Jean-Marie Gustave Le Clézio, René de Obaldia, Vénus Khoury Ghatta, Lionel Trouillot font notamment partie du jury. Des écrivains tels que Mathias Ennard et Alain Mabanckou, lauréats, respectivement, en 2004 et 2005, s'affirment dans la sphère littéraire.

Présence des radios et télévisions

Dans les années 70 et 80, les réseaux francophones s'organisent. Un Conseil international des radios et télévisions d'expression française (CIRTEF) est créé en 1978. Composé aujourd'hui de 44 chaînes de radiodiffusion et de télévision utilisant entièrement ou partiellement la langue française, il développe la coopération entre elles, par l'échange d'émissions, la coproduction et la formation des professionnels. En 1979, à l'initiative de Jacques Chirac, maire de Paris, les maires des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones créent leur réseau: L'Association internationale des maires francophones (AIMF) deviendra, en 1995, un opérateur de la Francophonie.

En 1984, la chaîne de télévision francophone TV5 naît de l'alliance de cinq chaînes de télévision publiques: TF1, Antenne 2 et FR3 pour la France, la RTBF pour la Communauté française de Belgique et la TSR pour la Suisse; rejointes en 1986 par le Consortium de télévisions publiques Québec Canada. TV5 Afrique et TV5 Amérique latine voient le jour en 1992, suivies par TV5 Asie en 1996 puis de TV5 États-Unis et TV5 Moyen-Orient en 1998. La chaîne, dénommée TV5 Monde depuis 2001, compte aujourd'hui 7 chaînes de télévision et TV5 Québec-Canada. Transportée par 44 satellites, reçue dans 189 millions de foyers de par le monde, elle constitue le principal vecteur de la Francophonie: la langue française, dans la diversité de ses expressions et des cultures qu'elle porte.

Le Sommet: une nouvelle dimension politique

Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelé «Sommet de la Francophonie», se réunit pour la première fois en 1986 à Versailles (France), à l'invitation du président de la République française François Mitterrand. Quarante-deux États et gouvernements y participent et retiennent quatre domaines essentiels de coopération multilatérale: le développement, les industries de la culture et de la communication, les industries de la langue ainsi que le développement technologique couplé à la recherche et à l'information scientifique.

Ces concertations politiques au plus haut niveau ont progressivement renforcé la place de la Francophonie sur la scène internationale, tout en élargissant ses



Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'avènement de la coopération francophone

«Dans les décombres du colonialisme, nous avons trouvé cet outil merveilleux, la langue française», aimait à répéter le poète Léopold Sédar Senghor, ancien président du Sénégal.

Une formule qui reflète la philosophie des pères fondateurs de la Francophonie institutionnelle – Senghor et ses homologues tunisien, Habib Bourguiba, et nigérien, Hamani Diori, ainsi que le prince Norodom Sihanouk, du Cambodge – et qui consiste à mettre à profit le français au service de la solidarité, du développement et

champs d'action et en améliorant ses structures et modes de fonctionnement.

Pour être plus conforme à la dimension politique qu'elle a acquise, la Francophonie est dotée, sur décision du Sommet de Cotonou (1995, Bénin), d'un poste de secrétaire général, clé de voûte du système institutionnel francophone. Le premier secrétaire général est élu au Sommet de Hanoi (Vietnam) en 1997 en la personne de Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général des Nations Unies – il occupera ce poste jusqu'en 2002. Au cours de ce même Sommet, la Charte de la Francophonie, principal texte de référence, est adoptée.

Avec Abdou Diouf

Abdou Diouf, ancien président de la République du Sénégal, est élu secrétaire général de la Francophonie au Sommet de Beyrouth, en 2002. Il impulse une nouvelle dynamique à l'Organisation dans ses deux volets: les actions politiques et la coopération pour le développement. Une nouvelle Charte de la Francophonie adoptée par la Conférence ministérielle, à Antananarivo (Madagascar), en 2005, rationalise les structures de la Francophonie et ses modes de fonctionnement et consacre l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie.

A la culture et à l'éducation, domaines originels de la coopération francophone, se sont ajoutés, au fil des Sommets, le champ politique (paix, démocratie et droits de l'homme), le développement durable, l'économie et les technologies numériques. L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie voit le jour à Québec en 1988 et un Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation doté d'un Fonds des inforoutes remplace l'École internationale de Bordeaux en 1998.

Dans le domaine capital de la promotion de la démocratie, l'OIF envoie sa première mission d'observation d'un processus élec-

toral en 1992, lors des présidentielles et législatives en Roumanie. L'assistance électorale offerte en réponse à la demande des Etats concernés ne se limite pas à l'observation des scrutins. Elle englobe divers appuis institutionnels et juridiques, la formation des personnels électoraux, l'assistance technique et matérielle.

En 2000, au Mali, la «Déclaration de Bamako», premier texte normatif de la Francophonie en matière de pratiques de la démocratie, des droits et des libertés, est adoptée. La Francophonie se dote ainsi de pouvoirs contraignants face à ses membres qui ne respectent pas les valeurs démocratiques communes.

Au plus près des populations

Avec les premiers Jeux de la Francophonie, en 1989, la Francophonie institutionnelle prend une dimension populaire et se met à l'écoute de la jeunesse: le Maroc accueille 1700 jeunes de 31 pays francophones autour de concours culturels et sportifs. Depuis, les jeux se tiennent tous les quatre ans: France (1994), Madagascar (1997), Canada-Québec (2001), Niger (2005) et Liban (2009).

Une Conférence francophone des organisations internationales non gouvernementales tenue en 1993 avec la participation de 31 OING accréditées auprès des instances de la Francophonie associe désormais la société civile au processus d'élaboration, de réalisation et d'évaluation de la coopération multilatérale francophone. La Conférence des OING se réunit tous les deux ans sur convocation du secrétaire général de la Francophonie. En 2009, 63 organisations internationales non gouvernementales et autres organisations de la Société civile, intervenant dans les divers champs d'activité de la Francophonie, sont accréditées.

(OIF)

C'est parti pour une nouvelle aventure de notre section

Lausanne accueillera les Assises 2010 de l'UPF

Les chefs d'Etat de la Francophonie vont siéger à Montreux du 22 au 24 octobre, à l'invitation de notre pays. A la veille de tels Sommets, il est de tradition d'organiser au même endroit les Assises de l'UPF.

Dans un premier temps, ce fut la surprise et l'angoisse. Jean-Pierre Molliet et Jean-Philippe Jutzi sont allés en discuter à Paris avec Georges Gros. Rappelons qu'il nous a fallu deux ans pour mettre sur pied une telle rencontre internationale à Genève en 2002. Aujourd'hui, huit mois à peine nous séparent de l'échéance. Le budget s'élève à plus de 500 000 francs.

Lors de la Rencontre de Neuchâtel, en novembre dernier, le diplomate Jean-François Paroz, ancien ambassadeur à Dakar et ancien chef du Service de la Francophonie au Palais fédéral, nous informait déjà des défis qui attendaient les organisateurs suisses. Il nous annonçait également que le Conseil fédéral le nommerait «commissaire», c'est-à-dire chef d'orchestre de toute la préparation et qu'il soutiendrait avec le DFAE la convocation d'Assises de la presse francophone dans l'environnement immédiat du Sommet.

Restait à se mettre à l'ouvrage: création d'un comité d'organisation, recherche de fonds et projet de programme.

Du 16 au 21 octobre

La Confédération assure une base financière, les cantons de Vaud, du Valais et la Ville de Lausanne vont grandement nous aider. Souhaitons que d'autres parainages permettent de boucler le budget prévisionnel.

Ces Assises se tiendront à Lausanne du 16 au 21 octobre. Vis-à-vis de nos confrères étrangers, il serait bienvenu que les membres de l'ASJLF participent au moins à une partie du programme.

D'ailleurs, le thème choisi par Jean-Marie Vodoz illustre l'ambiance actuelle: «Un monde plus difficile.»

Lors des dernières séances, notre comité d'organisation a décidé d'aller de l'avant quels que soient les obstacles et de tout mettre en œuvre pour accueillir, dans les meilleures conditions, tous nos amis et amies de l'UPF.

Appel aux membres

Vos aides seront les bienvenues.

Merci de prendre contact avec Brigitte Rosazza au 021 653 12 20.

D'ici à l'assemblée générale de l'ASJLF qui aura lieu avant l'été, nous vous tiendrons au courant par notre site internet www.francophonie.ch, de la construction architecturale de ce projet à la fois très motivant mais parsemé d'embûches.

Daniel Favre, président

Le coin du linguiste

La traduction, un outil au service du droit aux langues nationales

Les 5 et 6 mars eut lieu à Coire (Cuirra Coira Chur) «4+1 translatur tradurre übersetzen traduire»: 3. Occurrenza internaziunala da litteratura, 3a Manifestazione letteraria internaziunale, 3. Internationale Literaturveranstaltung, 3e Manifestation littéraire internationale. Bien sûr, certains esprits «modernes» ergoteront: Est-ce encore nécessaire de nos jours de se répéter à ce point? N'est-il pas un peu trop lourd, ce plurilinguisme suisse qui tient compte non seulement des deux grands, mais aussi des deux petits, dont l'un est quasi insignifiant sur le plan démographique? Eh bien, nos quatre frères inégaux ne se contentèrent pas, cette fois, d'inviter une autre langue (4+1), mais carrément quatre autres petites alpines: le badiot, le ghrêdeina (deux idiomes ladsins des Dolomites), le walser et le slovène!

Dans son «mot de bienvenue» (Bivgnaint Saluto Grusswort), le conseiller fédéral Didier Burkhalter écrit: «Libre comme l'air, la littérature aime les grands espaces... De surcroît, elle ne connaît pas de frontières régionales, nationales ou linguistiques, en particulier grâce à la tra-

duction qui est essentielle pour la compréhension mutuelle des uns et des autres...»

Un intrus anglo-américain

Invités par la ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit de Soleure (Fondation pour la coopération confédérale, Fondazione per la collaborazione confederale, Fundaziun per la collaboraziun federale), les participants avaient reçu une fiche d'inscription magnifiquement quadrilingue, avec comme première langue le romanche. Ce n'était donc pas un «event». Pourtant, une apparente vétille m'irrita, le fatidique «E-mail», sorte de bloc erratique, n'ayant pas été traduit – comme si cet intrus anglo-américain jouissait du statut privilégié d'intouchable et inamovible colonisateur... Ce grossier obélisque, érection passablement déplacée en pleine mer quadrilingue, me rappela ma première chronique d'Alouette (décembre 2003) dont le titre devait se lire à haute voix: «E-lettres Epîtres électroniques» où je dénonçais déjà ce barbarisme, hérité de l'ancien français «male» (malle). Inopportun en allemand et en italien, c'est en outre un ho-

monyme encombrant en romanche puisque «mail» est une pomme en ladin de l'Engadine (et en Rumantsch Grischun), alors qu'en français il désigne de prime abord le marteau (cf. maillet), signification que beaucoup d'étudiants genevois semblent avoir oubliée – quand on les entend prononcer le nom de leur Université – ne sachant manifestement plus ce qu'était ce jeu, ni le nom de l'allée où l'on aimait s'y adonner.

Toute langue étant un système complexe de signes dotés de valeurs symboliques, «mail», en tant que symbole envahissant de notre époque, est plus qu'un signe précurseur ou un détail prémonitoire. Car si cet email artificiel uni et monolingue n'est ici qu'un maillon isolé au sein des meilleures volontés, dans la vie de tous les jours, il en est autrement, un réseau toujours plus dense d'anglicismes maillant inexorablement nos champs lexicaux.

Traduire les anglicismes

Il est donc grand temps de réagir et de bannir cet indésirable et ses semblables de notre vocabulaire. Pour cela, nous devons

surmonter notre paresse intellectuelle, notre réticence à réfléchir, bref, notre répugnance à traduire. Certes, cette passivité peut se comprendre. Elsa Triolet, l'épouse russe de Louis Aragon, ne disait-elle pas de la traduction que c'était «un travail pénible, épuisant, irritant, désespérant», mais aussi et surtout «enrichissant, nécessaire aux hommes, qui exige de l'abnégation, des scrupules, de l'honnêteté, de la modestie... et évidemment du talent». Or, du talent, nous en avons tous, il ne tient qu'à nous de l'exercer. Du reste, un peu de rigueur dans ce monde du bâclage et de l'à-peu-près permettra en tout cas de sauver ce qui peut encore l'être. «Wehret den Anfängen!» conseillait Schiller; commençons donc par supprimer «e-mail», lequel, traduit en justice par nos soins, fut reconnu coupable d'intrusion linguistique et condamné à être traduit systématiquement. Puis viendra le tour de ses nombreux congénères qui subiront rigoureusement le même sort. En effet, si nous voulons vraiment résoudre nos problèmes récurrents d'anglicismes, il suffit tout simplement de les traduire.

Erich Weider



Sommets de la Francophonie: mode d'emploi

Montreux et sa région recevront le 13^e Sommet de la Francophonie.

© B+G

Les Sommets de la Francophonie sont des rencontres des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie qui ont lieu depuis 1986 et se tiennent désormais tous les deux ans.

Lors de ces Sommets, les chefs d'Etat ou de gouvernement discutent de politique internationale, d'économie mondiale, de coopération francophone, de droits humains, d'éducation, de culture et de démocratie. Le Sommet sert également à:

- définir les orientations à donner à la francophonie;
- adopter des résolutions qu'il juge nécessaires au bon fonctionnement de la Francophonie et à la réalisation de ses objectifs;
- élire le secrétaire général;
- statuer sur l'admission de nouveaux membres de plein droit, de membres associés ou de membres observateurs à l'Organisation internationale de la Francophonie.

ALOUETTE présente le livre de Jean-Marie Vodoz «Le français, notre maison»

Savoir où nous habitons

Un gai chroniqueur – le Français Claude Duneton – remarquait un jour que les défenseurs de la langue française, au nombre desquels il se compte, auront tort devant l'histoire. Parce que si notre bel idiome reste vivace, ils se seront indignés pour rien. Et que s'il doit s'étioler, leurs efforts auront donc été parfaitement inutiles!

Considérés dans le temps présent, d'ailleurs, ces braves combattants ne

font pas meilleure mine: ils rencontrent plus souvent l'indifférence que l'intérêt. Ils ne sont pas à la mode.

Non, la mode est, dans les pays occidentaux, à l'anglais basique, sentimental, technique, commercial ou simplement snob. Et c'est la raison pour laquelle la Fondation Défense du français a décidé de publier un livre. Intitulé *Le français, notre maison*, il est court (une petite cen-

taine de pages), bon marché (18 francs), tout public (au-delà des habitués des librairies)... et riche de textes substantiels demandés à quelques auteurs parmi les plus connus dans notre pays. Pour vaincre des préjugés paresseux. Pour soigner des tics ingrats. Pour montrer dans quel camp se trouve, en fin de compte, l'intelligence. Et pour dire aux Suisses romands: «Avoir le

français en partage», cela vous donne des droits, mais aussi des devoirs. Oui: même quand un Learning Center prétend se hisser au niveau d'un symbole national, il faut que le monde sache, et d'abord que nous sachions nous-mêmes, où sont nos racines; où nous habitons; où nous voulons demeurer.

Jean-Marie Vodoz

P.P.
1000 LAUSANNE 12

Alouette

Parution trimestrielle.

Editeur: Association suisse des journalistes de langue française, 20, av. du Temple, CH-1012 Lausanne.

Téléphone 021 653 12 20.

CCP 10-3056-2 Lausanne.

Coordinateur et rédacteur en chef: Jean-Pierre Molliet.

Abonnements: compris dans la cotisation des membres de l'association: Fr. 20.- par an.

Impression: IRL s.a.

Publicité: page entière: 1500 fr.;

1/2 page: 800 fr. (1 parution); page entière: 1300 fr.;

1/2 page: 700 fr. (plusieurs parutions).

La publication de ce bulletin est gracieusement offerte par Edipresse

La section suisse de l'Union internationale de la presse francophone (UPF) réunit 400 journalistes professionnels

ADHÉREZ

La langue française est notre instrument de travail

ASSOCIATION SUISSE DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE
20, AVENUE DU TEMPLE — 1012 LAUSANNE

SOUSCRIPTION

Le français, notre maison

Quelques-unes des meilleures plumes de notre pays livrent leurs réflexions, leurs analyses, leurs souvenirs sur notre langue et sur les dangers qui la menacent. Etienne Barilier, Philippe Dubath, Christophe Gallaz, Anne-Lise Grobéty, Doris Jakubec, Marc Lamunière, Anna Lietti, Fabio Pusterla, Sylviane Roche, Jean Starobinski, Pierre-Alain Tâche, Mathias Zschokke. Avec un «prologue» de M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie

Textes réunis par Jean-Marie Vodoz, Editions Zoé, Genève

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je commande exemplaire(s) du livre *Le français, notre maison*, à 18 fr. l'exemplaire, plus 2 fr. de port, que je vous prie de m'envoyer avec une facture.

Nom et prénom:

Rue et numéro:

Numéro postal et localité:

Date:

Signature:

Bulletin à renvoyer à: ASJLF, secrétariat, av. du Temple 20, 1012 Lausanne